ANNEXE X

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT

CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS
RÉSEAU LOCAL

CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS
ET VÉHICULES OUTILS

(À L'EXCEPTION DE LA LIVRAISON LOCALE)

APPLICATION DE L'INTERDICTION
À DES PÉRIODES DÉTERMINÉES:

- RUE LABELLE ENTRE LA RUE YVES-PRÉVOST ET L'AVENUE ROYALE
  LUNDI À VENDREDI 18H00 À 7H00 ET
  SAMEDI ET DIMANCHE 0H00 À 24H00

- AVENUE SAINT-ULRIC (PARTIE AU SUD DU BOULEVARD MONSEIGNEUR-GAUTHIER)
  DIMANCHE AU SAMEDI 22H00 À 7H00

ÉCHELLE: 1:13000
DATE: 20 SEPTEMBRE 2013
FICHER: int camions véhicules outils-rés local-Beauport-annexe X.dgn